

ÉCONOMIE CIRCULAIRE



ACCORD VOLONTAIRE

en faveur de l'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
en région Auvergne-Rhône-Alpes pour
la filière plasturgie et composites

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AU SERVICE DE LA FILIÈRE COSMÉTIQUE



14 SEPTEMBRE 2021
1 BOULEVARD EDMOND MICHELET
69008 LYON

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

 POLYVIA
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Soutenu
par



Partenaire
associé





ACCORD VOLONTAIRE
en faveur de l'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
en région Auvergne-Rhône-Alpes pour
la filière plasturgie et composites

Polyvia Auvergne-Rhône-Alpes, la Région, l'ADEME, IPC et Polymeris se sont engagés dans un accord volontaire en faveur de l'Economie Circulaire (**PRAEC**). Organisée dans le cadre de ce **PRAEC**, cette 1ère journée technique est associée au 1 an de la signature de la Convention.

Elle sera orientée à destination de la filière Cosmétique dont les enjeux en matière d'Economie Circulaire sont très importants.

OBJECTIF DE LA JOURNÉE :

- ➔ Comprendre les enjeux de l'Economie Circulaire et de l'éco-conception en plasturgie.
- ➔ Découvrir des témoignages d'acteurs déjà engagés dans ces démarches.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL :

- Conférence d'ouverture par *Auvergne-Rhône-Alpes*
- Bilan des actions menées lors de la 1ère année - *Polyvia*
- Contexte et enjeux réglementaire (loi AGECE) - *IPC*
- Importance de la prise en compte de l'éco-conception - *Pole Eco-Conception*
- Présentation des outils ACV et des labels existants - *Polyvia*
- Témoignage du groupe d'actions *Cosmetopack*
- Présentation du projet régional innovant *Cosmebooste*
- Témoignages d'entreprises fournisseurs d'emballage cosmétique - *Aptar, Berry, Cabamix, PRP Création*
- Témoignages d'entreprises de la filière cosmétique ayant initié des démarches d'écoconception - *NAOS*

TARIF :

50€ HT

INSCRIPTIONS

VOTRE CONTACT :

Sylvie CHARREL
sylvie.charrel@polymeris.fr
+33 (0)6 30 50 20 15

Soutenu
par



Partenaire
associé

